

**Objet : Ouverture au recrutement contractuel d'un chef de projets Pôle projets d'équipement (F/H) au Département du BATII de Nantes Métropole**

Réf. : 4.2.5

## Décision

**La Présidente,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°2020-32 du 17 juillet 2020 (point 15.1.1) portant délégation du Conseil à la Présidente, afin d'ouvrir les vacances d'emploi au recrutement contractuel et définir les conditions de rémunération,

Vu l'arrêté n°2022-470 du 11 juillet 2022 portant délégations de fonctions et de signature de la Présidente aux élus,

Vu le Code général de la Fonction Publique, notamment son article 332-8, sur l'ouverture au recrutement contractuel d'emplois vacants,

Considérant qu'au Département du BATII de Nantes Métropole, un emploi de chef de projets Pôle projets d'équipement va se trouver vacant, et que compte tenu des fonctions et des besoins à satisfaire, il est nécessaire d'ouvrir cet emploi au recrutement contractuel,

Considérant que le profil de poste est le suivant :

Vous conduisez, en partenariat avec les directions pilotes de politiques publiques, les projets de construction neuve, d'extension-restructuration ou de grosse réhabilitation, dans le cadre des programmes pluriannuels d'investissement de la Ville de Nantes et de Nantes Métropole.

**Décide,**

Article 1 : L'emploi de chef de projets Pôle projets d'équipement au Département du BATII est ouvert au recrutement contractuel,

Article 2 : La rémunération définie en fonction de l'expérience professionnelle des candidats s'intégrera dans la grille indiciaire des ingénieurs territoriaux, à savoir au minimum 395 et au maximum 826, à laquelle s'ajoutera, le cas échéant, le régime indemnitaire afférent à cet emploi,

Article 3 : Dit que les crédits correspondants sont inscrits au budget de l'établissement,

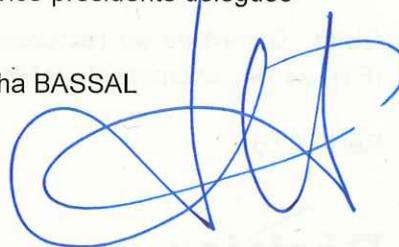
Article 4 : De charger Monsieur le Directeur général des services de Nantes Métropole et le Comptable public, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

mis en ligne le :  
**02 JUL. 2024**

Fait à Nantes, le **27 JUN 2024**

Pour la Présidente  
La vice-présidente déléguée

Aïcha BASSAL

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned to the right of the name Aïcha BASSAL.

Accusé de réception en préfecture  
044-244400404-20240627-2024\_498DEC-AU  
Date de télétransmission : 02/07/2024  
Date de réception préfecture : 02/07/2024